

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 JUILLET 2023

L'an deux mille vingt-trois, le six juillet à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil municipal se sont réunis, à la salle du Cercle Olivier de Clisson à Clisson, en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Xavier Bonnet, Maire**.

Étaient présents :

M. Xavier Bonnet, Mme Laurence Luneau, M. Christian Peulvey, Mme Véronique Jousset, M. Benoît Payen, M. Philippe Bretaudeau, Mme Anne Leroy, M. Bernard Bellanger, M. Dominique Poilane, Mme Blandine Elain, M. Laurent Maldelar, M. Jean-Pierre Landreau, M. Christophe Butruille, Mme Christelle Amiaud, Mme Patricia Mary, Mme Alexia Pirois, M. Thomas Hay, Mme Lamia Bacher, Mme Marie-Claude Bailliard, Mme Marie-Noëlle Guittet, M. Eric Betschart, M. Franck Nicolon, Mme Françoise Clénet, Mme Gaëlle Romi.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient absents excusés :

Mme Marie-Gabrielle Carré (procuration à M. Christian Peulvey), Mme Sonia Sanchez (procuration à Mme Véronique Jousset), Mme Séverine Blanloeil (procuration à Mme Blandine Elain), M. Cyrille Paquereau (procuration à M. Philippe Bretaudeau), M. Yves Mignotte (procuration à Mme Gaëlle Romi).

Monsieur le Maire ayant ouvert la séance, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à la nomination d'un secrétaire.

Secrétaire de séance : M. Thomas Hay

Date de la convocation : 30 juin 2023

Nombre de membres en exercice : 29	Présents : 24	Excusés : 5	Absents : 0	Votants : 29
------------------------------------	---------------	-------------	-------------	--------------

ANIMATION CULTURE ET SPORT

CULTURE

Saison culturelle

- ✦ *Présentation de l'acte 1 de la saison culturelle et fixation des droits d'entrée aux spectacles*

Monsieur le Maire expose les faits.

La Ville de Clisson propose une saison culturelle s'articulant en 2 temps : acte I (septembre à janvier), acte II (janvier à juillet).

Ce premier acte proposera de nombreux rendez-vous variés avec un axe fort, orienté vers les rendez-vous 'jeune public' à découvrir en famille.

Tous les rendez-vous de la saison culturelle sont payants, sauf mention contraire.

Les spectacles

Vendredi 29 septembre à 20h30 : Spectacle « À Tiroirs ouverts » / jonglage et musique par la Cie Majordome – Espace Saint-Jacques.

Du 9 au 14 octobre : Festival de théâtre amateur : « Les Tréteaux de l'automne » :

- Présentation de deux pièces par jour à 18h et 20h30,
- Remise des prix samedi 14 octobre à partir de 15h30.

Samedi 28 octobre à 20h30 : Festival Celtomania – concert de rock celtique par « STROLLAD » en collaboration avec la Ville de Gétigné (espace Arlekino).

Les expositions à la Galerie du Minage (place du Minage)

Horaires : Mercredi, samedi et dimanche de 15h à 19h (les horaires peuvent varier en fonction des expositions).

Dominique Mounier : du 2 au 15 octobre.

Descriptif : Peintures, dessins, encres.

Hélène Delaunay : du 18 au 29 octobre.

Descriptif : Cette exposition est nommée PHUSIS ce qui veut dire « tout ce qui apparaît dans la nature ». Elle présente des photographies d'éléments naturels : les roches, les végétaux et l'eau sous toutes ses formes dans un face à face créatif. Sa démarche consiste à rechercher le point sensible de chaque élément y compris la roche la plus rude ou massive.

Claudette Baholet et Marc Ladrière : du 3 au 19 novembre.

Descriptif : Les toiles de Marc Ladrière sont dominées par des tons chauds et ocres. Si son cœur balance entre abstraction géométrique et mélodique, son travail consiste, essentiellement, en la superposition de couches de peinture auxquelles la matière (sable, plâtre, sciure de bois...) donne une nouvelle dimension.

Arielle Dauce : du 22 novembre au 3 décembre.

Descriptif : Créations graphiques issues d'un mélange d'images, de phrases ou de mots inspirés entre autres de la Pop culture.

Les animations de la Ville

Samedi 16 et dimanche 17 septembre : Les journées européennes du patrimoine en collaboration avec l'Office de tourisme du vignoble nantais. Différentes animations, visites et concerts seront prévus durant le week-end, dans le centre-ville de Clisson.

Dimanche 3 décembre, de 10h à 18h sous les Halles : Nouvel an du muscadet, en collaboration avec les viticulteurs. Dégustation, musique et animations seront prévues durant le week-end.

Du 23 décembre au 7 janvier 2024 (inauguration le 22 décembre) : Patinoire de Noël – place Jacques-Demy.

Les animations de la médiathèque

Vendredi 22 septembre à 18h30 : Loto de la biodiversité en partenariat avec le service 'Agenda 2030'.

Vendredi 6 octobre à 19h : 'Rentrez !' avec Guénaël Boutouillet.

Vendredi 3 novembre : dans le cadre du mois du film documentaire :

- **19h** : Projection du film de Louis Wallecan « *Lil' Buck Real Swan* »,
- **20h30** : Conférence / Démonstration de Hip-Hop avec Puppet boy, en partenariat avec l'école de danse de Clisson.

Anniversaire '10 ans de la médiathèque' du 21 au 25 novembre :

- **21 novembre à 19h** : quiz spécial anniversaire.
- **22 novembre** :
 - o **15h-18h** : atelier « *Les Fantômes* »,
 - o **19h** : *Circle song* en partenariat avec l'école de musique 'Artissimo'.
- **24 novembre à 20h** : Théâtre d'improvisation avec les Diabolos Nantes.
- **25 novembre** :
 - o **Toute la journée** : atelier sérigraphie – fabrication de carnets avec Margot Burki,
 - o **11h30** : sieste musicale 'Unplugged' en partenariat avec l'école de musique Artissimo,
 - o **16h30** : contes anniversaire,
 - o **19h15** : projection des 'Fantômes',
 - o **20h30** : apéro en musique.

Mercredi 13 décembre :

- **10h30** : Toc Toc Doudou, un spectacle de Valérie Danet,
- **16h** : Contes d'hiver, avec la comédienne Clémence Roy.

Les prix littéraires

Prix « Au fil des bulles » (littérature jeunesse/BD).

Prix du roman CEZAM (public adulte).

Prix BD Cezam (public adulte).

Rendez-vous des lecteurs

JEUNE PUBLIC (de 0 à 3 ans) : Le tipi des petits à la médiathèque Geneviève Couteau à 10h.

- Samedi 14 octobre : *Petit escargot*,
- Samedi 9 décembre : *Sous le sapin*

Le coffre à histoires

Médiathèque Geneviève Couteau à 16h30.

Accusé de réception en préfecture 044-214400434-20230706-DEL-230716-DE Date de télétransmission : 13/07/2023 Date de réception préfecture : 13/07/2023

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publicité.

- 18 octobre : *Côté cour, côté jardin*.

Public enfant

Le rendez-vous ciné à la médiathèque Geneviève Couteau vendredi 27 octobre à 16h.

Et si on jouait ! à la médiathèque Geneviève Couteau à 10h30 :

- Samedi 23 septembre avec le ludothécaire « Auprès du jeu »,
- Mercredi 29 novembre avec l'échoppe des légendes.

Public adulte

Blabla Land à la médiathèque Geneviève Couteau à 10h30 les samedis 9 septembre et 18 novembre.

Café jardin à la médiathèque Geneviève Couteau le mardi 3 octobre à 18h avec la Solid' : « Comment récolter les graines ? ».

Par ailleurs, il est proposé de fixer les tarifs de la saison culturelle 2023/2024 de la manière suivante :

- Animations de la médiathèque : gratuité.
- Spectacles :
 - ✓ Plein tarif : 8 euros,
 - ✓ Tarif réduit : 5 euros (moins de 25 ans ; demandeurs d'emploi ; bénéficiaires de minima sociaux ; bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé et sur présentation de justificatif) ; groupe d'au moins 8 personnes (à noter : gratuité pour les accompagnateurs dans la limite du ratio d'un accompagnateur pour 8 personnes).
- Festival Celtomania :
 - ✓ Plein tarif : 15 euros,
 - ✓ Tarif réduit : 10 euros (moins de 25 ans ; demandeurs d'emploi ; bénéficiaires de minima sociaux ; bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé et sur présentation de justificatif) ; groupe d'au moins 8 personnes (à noter : gratuité pour les accompagnateurs dans la limite du ratio d'un accompagnateur pour 8 personnes),
- Festival « les Tréteaux de l'automne » : gratuité,
- Entrée à la patinoire : 2 euros.

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Christian Peulvey, adjoint délégué à la culture, aux animations et aux jumelages,

Le Conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU l'avis émis par la commission 'Vie associative, culturelle et sportive', réunie le 28 juin 2023,

Après en avoir délibéré, À l'unanimité,

PREND ACTE de la présentation des rendez-vous culturels de l'acte 1 de la saison 2023-2024,

FIXE les tarifs des animations de la saison culturelle 2023-2024 tels qu'indiqués ci-dessus,

AUTORISE Monsieur le Maire à provisionner les sommes nécessaires au financement de ces actions,

MANDATE Monsieur le Maire, à défaut un adjoint, à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération,

DIT que la présente délibération sera transmise à Madame la Trésorière de Clisson et à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

Thomas HAY
Secrétaire de séance



Xavier Bonnet
Maire



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de :
- sa télétransmission en Préfecture de Nantes le **13 JUL. 2023**
- son affichage le **19 JUL. 2023**

Accusé de réception en préfecture
044-214400434-20230706-DEL-230716-DE
Date de télétransmission : 13/07/2023
Date de réception préfecture : 13/07/2023

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publicité.

